

# **Politique sur le Comité du droit de la famille et de la jeunesse**

## **Article 1**

### ***Mission du comité***

Le Comité est responsable de sensibiliser et d'informer les membres des enjeux du droit de la famille et des enjeux relatifs aux droits et à la protection de la jeunesse.

Il a notamment la tâche de :

- (i)** Informer la communauté étudiante des carrières possible dans les domaines du droit de la famille et du droit de la jeunesse et des enjeux rencontrés par les juristes de ces domaines du droit;
- (ii)** Sensibiliser la communauté étudiante aux enjeux juridiques et sociaux liés au droit de la famille et au droit de la jeunesse;
- (iii)** Faire connaître aux membres les défis et les devoirs des directions de la protection de la jeunesse du Québec.

## **Article 2**

### ***Composition du comité***

Le Comité est formé des postes suivants :

- (i)** Une personne représentante du Conseil exécutif;
- (ii)** Une personne coordonnatrice du Comité;
- (iii)** Trois personnes membres, dont une personne membre de première année.